

Construire la vie à deux, du **sur mesure**



Les consultations gratuites et anonymes organisées par les notaires de l'Essonne, le 8 décembre à la Maison de l'habitat à Evry, ont rencontré un franc succès.

Les consultations anonymes et gratuites organisées par les notaires de l'Essonne, le 8 décembre à Evry, ont enregistré près d'une centaine de visites. Soit près du double par rapport à l'année dernière. Il faut dire que le thème de la vie en couple choisi cette année était fédérateur.

Si le mariage reste "la norme" en France, la vie à deux se construit de plus en plus sur mesure. On assiste notamment à une explosion du nombre de Pacs (Pacte civil de solidarité) : 102 012 en 2007, soit + 25 % sur un an. A titre de comparaison, 266 500 mariages ont été célébrés en France l'an dernier. Si l'espace juridique du Pacs est

moins protecteur que celui du mariage, en particulier en cas de décès, il s'en rapproche peu à peu. Un changement de taille est intervenu avec la loi du 23 juin 2006. Avant cette loi, la présomption d'indivision du patrimoine était la règle. Ce n'est désormais plus le cas pour les Pacsés, à l'inverse des mariés. A noter enfin l'augmentation de l'union libre qui revêt ses spécificités. ■ O.F.

• Consultations gratuites à la chambre des notaires de l'Essonne à Evry tous les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois (sauf vacances scolaires), de 9h à 12h, sur rendez-vous en téléphonant au 01.60.78.01.27.